

Traité du Quirinal – Déclarations de Pier Virgilio DASTOLI et de Sandro GOZI

Pier Virgilio DASTOLI, président du Comité italien du Mouvement européen (CIME), écrit :

“Le **Traité du Quirinal** entre l'Italie et la France sera signé à Rome le 25 novembre par Emmanuel MACRON et Mario DRAGHI.

Les négociations avaient été lancées début 2018 par le gouvernement Gentiloni lors d'une réunion présidée par les ministres italien GOZI et français LOISEAU et la rédaction du projet avait été confiée à un groupe de six "sages" dont les Italiens Franco BASSANINI, Marco PIANTINI et Paola SEVERINO.

Parmi les thèmes prioritaires de l'accord, l'accent est mis sur la recherche, la culture, l'industrie et la défense, en soulignant la nécessité de mettre en œuvre des moyens tels que des coopérations renforcées structurées, dans le cas où des décisions unanimes entraveraient les progrès communs.

Après les élections italiennes de 2018 et la formation du gouvernement Conte I avec la Ligue et le Mouvement 5 étoiles, les négociations avaient été gelées, elles n'avaient pas été reprises par le gouvernement Conte II en raison de la pandémie, et elles n'ont été relancées que par le gouvernement Draghi. Elles parviendront enfin à leur terme le 25 novembre.

Beaucoup de choses se sont passées entre temps en Europe ainsi qu'entre l'Italie et la France, notamment le début de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, avec la volonté française et italienne d'envisager la possibilité d'aller au-delà du Traité de Lisbonne signé il y a 14 ans, à une époque où les conditions du monde et de l'Europe étaient radicalement différentes de celles d'aujourd'hui.

Ceci pose la question de savoir "que faire" si certains gouvernements ne sont pas disposés à négocier et à accepter une révision du traité de Lisbonne, et donc quel projet, quelle méthode et quel calendrier envisager pour surmonter l'obstacle de la Convention sur la base de l'article 48 du TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne), lequel exige la convocation d'une conférence diplomatique, l'accord unanime des gouvernements nationaux et l'unanimité des ratifications nationales.

Au sein de la plateforme sur l'avenir de l'Europe créée en septembre 2019 au Cnel ([Conseil national italien pour l'économie et le travail](#)) par le [Mouvement européen italien](#), la question de l'intégration différenciée a été abordée à plusieurs reprises, un sujet sur lequel l'Institut des affaires internationales travaille dans le cadre d'un projet européen, tandis que le Mouvement européen a incité le groupe Spinelli du Parlement européen à relancer la méthode essentiellement constituante qu'avait adoptée le Parlement européen pour l'élaboration de son projet de constitution du 14 février 1984.

Ce sont des questions auxquelles le traité du Quirinal ne devrait pas échapper, compte tenu également des conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe qui pourrait avoir lieu en mai 2022 après les élections présidentielles françaises qui se tiendront les 10 et 24 avril 2022.

Il convient de rappeler que l'idée d'un traité du Quirinal a été lancée sous l'inspiration du traité de l'Élysée signé autrefois entre la France et l'Allemagne et qu'une proposition a récemment été avancée en faveur d'une initiative franco-italo-allemande qui rassemblerait les priorités des deux traités après la formation du nouveau gouvernement allemand et dans la perspective des conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Europe et de la réouverture des travaux sur la réforme de l'Union européenne.”

Sandro GOZI, ancien secrétaire d'État italien aux affaires européennes, aujourd'hui député européen (*Renew Europe*) et président de l'[Union des fédéralistes européens](#) (UEF) écrit :

“Nous sommes à la veille d'une étape importante qui donnera à la France et à l'Italie ensemble un rôle de leader en Europe et un nouveau rôle de premier plan pour répondre aux défis mondiaux. La signature du Traité de Quirinal garantira une base solide et structurée pour faire fonctionner la relation entre nos deux pays, en créant une série de groupes de travail et des échanges plus fluides.

Il existe aujourd'hui entre Rome et Paris une grande convergence politique sur les priorités européennes et internationales. Dans un contexte de relations aussi favorable que celui qui s'est établi entre le Président DRAGHI et le Président Emmanuel MACRON, il est donc important de sceller cette relation particulière par un traité dont la signature donnera plus de force à l'Italie et à la France pour engager une action commune à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale. Il peut encore rester quelques divergences de vues ou quelques litiges, mais nous disposerons désormais d'un ensemble de nouveaux outils diplomatiques et de mécanismes politiques permettant de les prévenir et les résoudre. Si nous, États européens, sommes en compétition les uns avec les autres, nous perdons tous. C'est pourquoi il est essentiel que l'Italie et la France travaillent ensemble, main dans la main, en commençant par le développement de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, qui devra être suivie de réformes importantes de l'Union européenne.”

Ces deux déclarations, reproduites ici avec l'accord de leurs auteurs, ont été rédigées initialement le 17 novembre 2021 à l'intention des membres de la « Plate-forme italienne pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe.